

Réf: Dossier 288850

Avis de constitution

SOCIETE « ETHIQUE BTP »

Siège Abidjan Cocody Riviera Faya Cite Synatresor,
Lot 1509, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETHIQUE BTP »

Objet : Construction et conseils ingénierie,
Aménagement travaux publics, bâtiments, Prestations
Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Faya Cite Synatresor,
Lot 1509, Ilot 38

Dirigeant(s) M YOBOUE-DIKI LEANDRE ELISEE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00948 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11874/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

